

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024**

**Présents :** M. GOUHOURY, M. POTTIER, Mme L'HOSTIS, M. VANEK, Mme MUSY Adjoints,  
 Mme LEGRAND, Mme FARTO, M. LEFEUVRE, M. CASCALES, Mme CHAILLOUX, M. CARTEAU, M. PINTO-FERNANDES,  
 M. MALCHERE, M. BEULLARD, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** Mme JIMENEZ donne procuration à Mr GOUHOURY  
 Mme CUGNY donne procuration à Mme FARTO  
 Mme KUKULJAN donne procuration à Mme MUSY  
 M. FAIVRE donne procuration à Mr MALCHERE  
 Mme LE QUEMENT donne procuration à Mr POTTIER

**Secrétaire de Séance :** Mr Christophe MALCHERE

L'an deux mil vingt quatre, le JEUDI 07 MARS à 20 H 00, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

1	01.01.2024	<p><b><u>FONDS DE CONCOURS POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DES PAREMENTS EXTERIEURS DE LA GRANGE AUX DIMES</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal,          Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour la restauration des parements extérieurs de la Grange aux Dîmes, suite à la mise en place du Fonds de Concours pour la restauration du patrimoine par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau</b></li> <li>- <b>AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce subventionnement</b></li> </ul>
2	02.01.2024	<p><b><u>CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE POUR LA GESTION D'UN POINT DE CONTACT LA POSTE AGENCE COMMUNALE</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal,          Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ADOpte à l'unanimité, la nouvelle convention de partenariat avec la poste pour la gestion d'un point de contact la poste Agence Communale pour une durée de 9 ans</b></li> <li>- <b>AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention</b></li> </ul>
3	03.01.2024	<p><b><u>ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal,          Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ACCEPTe à l'unanimité de lancer la concertation du public dans le cadre de la définition des ZAER à compter du 11 mars au 29 mars 2024</b></li> <li>- <b>ACCEPTe à l'unanimité, la mise à disposition du dossier de consultation à l'accueil de la mairie et sur le site de la commune</b></li> <li>- <b>ADOpte à l'unanimité, la possibilité de transmettre les observations par courriel, courrier ou déposer leur contribution directement à l'accueil de la mairie</b></li> </ul>

4	04.01.2024	<b>MOTION SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LE DEPLOIEMENT DE LA FIBLE</b> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, - <b>ACCEPTE à l'unanimité, de soutenir la motion de la commune de Bois-Le-Roi concernant les dysfonctionnements dans le déploiement de la fibre.</b>
5	05.01.2024	<b>ALSH – TARIFS SEJOURS ETE 2024</b> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, - <b>FIXE, à l'unanimité, les tarifs pour le séjour du 08 au 12 Juillet 2024 dans le Jura pour les enfants entre 6 et 15 ans, organisé par l'Accueil de Loisirs de Samoreau</b>

*Samoreau, le 07 MARS 2023*

**Pascal GOUHOURY**

**Maire de SAMOREAU**

